

CRS 110211

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 11 FEVRIER 2011

COMPTE RENDU SOMMAIRE

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2010

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

CONSEIL MUNICIPAL – ELECTION DES ADJOINTS

Elections, en remplacement de Madame Christine REGNIER, démissionnaire :

- de Madame Danièle MESNARD en qualité d'Adjointe au Maire.
- de Monsieur Fabrice DUFOUR en qualité de Premier Adjoint

CONSEIL MUNICIPAL – COMMISSIONS MUNICIPALES – ORGANISMES – REAJUSTEMENT

COMMISSION SOLIDARITE – SANTE – VIE SOCIALE ET POLITIQUE DE LA VILLE

Désignation de Madame Danièle MESNARD en remplacement de Madame Christine REGNIER, démissionnaire.

La composition est donc la suivante :

Composition (8 membres) :

- Le Maire, Président de droit

- | | |
|-------------------|---------------------|
| - Danièle MESNARD | - Laurent HAMON |
| - Françoise DAMAS | - Béatrice GUILLON |
| - Stéphane ROBIN | - Renaud HOUTIN |
| - Carole LACAZE | - Christophe CARDET |

COMMISSION EDUCATION – JEUNESSE – COMPOSITION – MODIFICATION

Désignation de Monsieur Fabrice DUFOUR en remplacement de Madame Christine REGNIER, démissionnaire.

La composition est donc la suivante :

Composition : (8 membres)

- Le Maire, Président de droit

- | | |
|-----------------------|----------------------|
| - Françoise DAMAS | - Danièle MESNARD |
| - Fabrice DUFOUR | - Maryvonne MONJAUZE |
| - Stéphane ROBIN | - Bruno PROD'HOMME |
| - Dominique LENFANTIN | - Béatrice GUILLON |

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE – DEMOCRATIE DE PROXIMITE

Désignation de Monsieur Fabrice DUFOUR en remplacement de Madame Christine REGNIER, démissionnaire.

La composition est donc la suivante :

- Le Maire, Président de droit

- Fabrice DUFOUR
- Stéphane ROBIN
- Jean-François DURAND
- Danièle MESNARD

- Laurent HAMON
- Renaud HOUTIN
- Bruno PROD'HOMME
- Christine HUU

PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR – COMMISSION LOCALE DU SECTEUR SAUVEGARDE

Désignation de Monsieur Fabrice DUFOUR, en qualité de suppléant de Monsieur Charles-Henri JAMIN en remplacement de Madame Christine REGNIER, démissionnaire.

La composition est donc la suivante :

- Charles-Henri JAMIN , suppléant Fabrice DUFOUR
- Diane de LUZE , suppléant Jean-François DURAND
- Michel BATAILLE , suppléant Bernard LE NUD
- Sophie TUBIANA , suppléante Maryvonne MONJAUZE

COMMISSION COMMUNALE CONSULTATIVE D'ACCESSIBILITE

Désignation de Madame Françoise DAMAS en remplacement de Madame Christine REGNIER, démissionnaire.

La composition est donc la suivante :

- Le Maire, Président de droit

- Françoise DAMAS
- Danièle MESNARD
- Stéphane ROBIN

- Patrick DAVIAUD
- Maryvonne MONJAUZE

ZAC DE VAULANGLAIS-NOIRETTES – COMMISSION "CONCESSION D'AMENAGEMENT"

Désignation de Madame Danièle MESNARD, en qualité de suppléante de Monsieur Jean-Pierre BENOIST, en remplacement de Madame Christine REGNIER, démissionnaire.

La composition est donc la suivante :

- | | |
|-------------------------|-------------------------|
| <u>Titulaires (5) :</u> | <u>Suppléants (5) :</u> |
| - Jean-Pierre BENOIST | - Danièle MESNARD |
| - Bernard LE NUD | - Michel BATAILLE |
| - Thierry HAUDRY | - Arnaud PERINELLE |
| - Noël NERON | - Maryvonne MONJAUZE |
| - Astrid LELIEVRE | - Bruno PROD'HOMME |

ENGAGEMENT DU PROGRAMME D'AMENAGEMENT DU CENTRE-VILLE PIETONNIER – MAITRISE D'OEUVRE – MARCHE NEGOCIE – JURY

Désignation de Madame Danièle MESNARD, en qualité de suppléante de Monsieur Arnaud PERINELLE, en remplacement de Madame Christine REGNIER, démissionnaire.

La composition est donc la suivante :

Titulaires (5) :

- Thierry HAUDRY
- Fabrice DUFOUR
- Arnaud PERINELLE
- Claude GOUZY
- Astrid LELIEVRE

Suppléants (5) :

- Diane de LUZE
- Michel BATAILLE
- Danièle MESNARD
- Jean-Michel MARCHAND
- Christine HUU

PRU – MAISON DE L'ENFANCE – CONSTRUCTION – CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE – COMPOSITION DU JURY

Désignation de Monsieur Fabrice DUFOUR en remplacement de Madame Christine REGNIER, démissionnaire.

La composition est donc la suivante :

Titulaires (5)

- Charles-Henri JAMIN
- Fabrice DUFOUR
- Françoise DAMAS
- Maryvonne MONJAUZE
- Béatrice GUILLON

Suppléants (5)

- Danièle MESNARD
- Stéphane ROBIN
- Thierry HAUDRY
- Sophie TUBIANA
- Christophe CARDET

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Désignation de Madame Danièle MESNARD en remplacement de Madame Christine REGNIER, démissionnaire.

La composition est donc la suivante :

- Danièle MESNARD
- Françoise DAMAS
- Jean-François DURAND
- Diane de LUZE

- Laurent HAMON
- Claude GOUZY
- Béatrice GUILLON
- Bruno PROD'HOMME

COMMANDE PUBLIQUE – ATTRIBUTIONS EXERCEES AU NOM DE LA COMMUNE – ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Désignation de Monsieur Fabrice DUFOUR en remplacement de Madame Christine REGNIER, démissionnaire.

La composition est donc la suivante :

- Monsieur Fabrice DUFOUR
- Monsieur Bernard LE NUD
- Monsieur Michel BATAILLE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Désignation de Madame Danièle MESNARD en remplacement de Madame Christine REGNIER, démissionnaire.

La composition est donc la suivante :

- Le Maire, Président de droit

- | | |
|-----------------------|---------------------|
| - Danièle MESNARD | - Laurent HAMON |
| - Stéphane ROBIN | - Béatrice GUILLON |
| - Dominique LENFANTIN | - Christophe CARDET |
| - Françoise DAMAS | - Bruno PROD'HOMME |

SOCIETE IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE DE SAUMUR (S.I.E.M.S.) – REPRESENTATION DE LA VILLE DE SAUMUR – DESIGNATION DE SES DELEGUES

Désignation de Monsieur Michel BATAILLE en remplacement de Madame Christine REGNIER, démissionnaire.

La composition est donc la suivante :

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (7 membres) :

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| - Charles-Henri JAMIN | - Stéphane ROBIN |
| - Michel BATAILLE | - Jean-Pierre BENOIST |
| - Bernard LE NUD | - Sylvie GAREL |
| - Thierry HAUDRY | |

A L'ASSEMBLEE GENERALE (2 membres) :

- Charles-Henri JAMIN, titulaire
- Stéphane ROBIN, suppléant

ASSOCIATION HABITAT JEUNES DU SAUMUROIS (EX-FJT)

Désignation de Madame Danièle MESNARD en remplacement de Madame Christine REGNIER, démissionnaire.

La composition est donc la suivante :

- | | |
|--------------------|--------------------|
| - Danièle MESNARD | - Françoise DAMAS |
| - Stéphane ROBIN | - Paul HUGOT |
| - Albert RODRIGUEZ | - Béatrice GUILLON |

ASSOCIATION POUR LA GESTION ET L'ANIMATION DE LA REGIE DE QUARTIER – REPRESENTATION DE LA VILLE DE SAUMUR

Désignation de Madame Danièle MESNARD en remplacement de Madame Christine REGNIER, démissionnaire.

La composition est donc la suivante :

- Danièle MESNARD
- Stéphane ROBIN

SYNDICAT MIXTE DU PAYS SAUMUROIS – REPRESENTATION DE LA VILLE DE SAUMUR

Désignation de Monsieur Stéphane ROBIN en remplacement de Madame Christine REGNIER, démissionnaire.

FINANCEMENT DES ECOLES PRIVEES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION - CONTRIBUTIONS DE LA VILLE AUX OGEC - EXERCICE 2011

Fixation, comme suit, du montant de la contribution de la Ville de Saumur aux OGEC en vue du financement des écoles privées, pour l'exercice 2010 :

- classes élémentaires : 435 € par élève saumurois et par an
- classes maternelles : 1 021 € par élève saumurois et par an
- classes CLIS : 460,50 € par élève saumurois et par an

Versement aux OGEC, pour l'année 2011, des montants mentionnés dans le tableau ci-dessous, étant précisé que ces sommes seront attribuées en quatre versements trimestriels, le dernier étant ajusté afin de prendre en compte les effectifs de la rentrée scolaire 2011/2012 pour la participation à valoir sur la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2011

ECOLES	EFFECTIFS RENTREE 2010 - élèves saumurois				CONTRIBUTION			
	ELEM	CLIS	MAT	TOTAL	ELEMENTAIRE + Clis	MATERNELLE	TOTAL sur 12 mois	montant de la contribution de janv. à août versée en 3 fois
SAINT ANDRÉ	179		84	263	77 865.00 €	85 764.00 €	163 629.00 €	109 086.00 €
N.D. DE NANTILLY	57		45	102	24 795.00 €	45 945.00 €	70 740.00 €	47 160.00 €
SAINT NICOLAS	55		37	92	23 925.00 €	37 777.00 €	61 702.00 €	41 134.67 €
N.D. DE LA VISITATION	64		52	116	27 840.00 €	53 092.00 €	80 932.00 €	53 954.67 €
BETHLEEM	0		16	16	0.00 €	16 336.00 €	16 336.00 €	10 890.67 €
SAINT LOUIS	78	5	0	83	36 232.50 €	0.00 €	36 232.50 €	24 155.00 €
SAINTE ANNE BAGNEUX	57		43	100	24 795.00 €	43 903.00 €	68 698.00 €	45 798.67 €
DE L'ABBAYE	119		50	169	51 765.00 €	51 050.00 €	102 815.00 €	68 543.33 €
TOTAL DES EFFECTIFS	609	5	327	941	267 217.50 €	333 867.00 €	601 084.50 €	400 723.01 €

CONTRIBUTION DES COMMUNES DE RESIDENCE DES ENFANTS SCOLARISES EN CLASSE D'INTEGRATION SCOLAIRE (CLIS) DANS LES ECOLES DE SAUMUR

Décisions :

- de mettre en œuvre la participation financière des communes de domicile des parents des enfants scolarisés au sein de la Clis des écoles de Saumur.

- de prendre acte que le montant de cette participation financière au titre de l'année scolaire 2010/2011 est de 460,50 € par élève.

ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX ET ACTIVITES EDUCATIVES DE LOISIRS 10-17 ANS - CONVENTIONS DE PRESTATION DE SERVICE ENTRE LA VILLE ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'ANJOU

Autorisation donnée au Maire pour signer les conventions prestation de service accueil de loisirs à intervenir entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales de l'Anjou pour les structures de l'Ile des Enfants, du Petit Souper et pour les activités de loisirs 10-17 ans.

ASSOCIATION "TENNIS CLUB DU SAUMUROIS" - EMPLOI TREMPLIN - PARTICIPATION FINANCIERE DE LA VILLE - CONVENTION ENTRE LE CLUB, LA VILLE ET LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE

Participation au financement de l'emploi d'accueil pour l'association Tennis Club du Saumurois dans le cadre du dispositif "Emploi tremplin pour le territoire" institué par la Région Pays de la Loire, à hauteur de 20 % du SMIC chargé par an, soit 4 700 € par an pendant 5 ans.

Autorisation donnée au Maire pour signer la convention tripartite à intervenir entre la Région des Pays de la Loire, la Ville de Saumur et l'association Tennis Club du Saumurois.

ADHESION DE LA VILLE A L'ASSOCIATION "CENTRE-VILLE EN MOUVEMENT"

Adhésion de la Ville de Saumur à l'association "Centre Ville en Mouvement" pour une cotisation de 1 000 € étant précisé qu'un tarif préférentiel de 500 € est accordé à la Ville de Saumur pour l'année 2011.

Autorisation donnée au Maire, ou à son représentant, pour signer tous les documents afférents à cette opération.

ITINERAIRE CYCLABLE DE L'AUTHION - CONVENTION DE MANDAT AVEC LA COMMUNE DES ROSIERS-SUR-LOIRE - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Autorisations données au Maire pour :

- signer la convention à intervenir avec la commune des Rosiers-sur-Loire, dans le cadre de la création d'un itinéraire cyclable de l'Authion, pour la conception, la fourniture et la pose d'un panneau d'informations sur les itinéraires et la conception et l'édition des documents de communication, dont le coût est estimé à 3 169,40 € TTC. La Ville règlera sur justificatifs.

- solliciter auprès des partenaires financiers des subventions au taux le plus élevé possible.

Au cas où les co-financements ne seraient pas obtenus, la Ville de Saumur s'engage à honorer la différence par auto-financement.

ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ DE VAULANGLAIS-NOIRETTES - TRAITE DE CONCESSION D'AMENAGEMENT AVEC LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE D'AMENAGEMENT (SPLA) DE L'ANJOU

Concession de la réalisation de la ZAC Vaulanglais-Noirettes à la SPLA de l'Anjou

Approbation du bilan financier prévisionnel de l'opération pour un montant de 7 431 K€ HT en dépenses et en recettes tel qu'annexé au Traité de Concession d'Aménagement qui sera réactualisé chaque année jusqu'à l'achèvement de la ZAC.

Autorisation donnée au Maire pour signer le Traité de Concession d'Aménagement à intervenir entre la Ville de Saumur et la SPLA de l'Anjou ainsi que tous les autres documents portant sur cette opération.

SUPPORT DE CORRESPONDANCE - GROUPEMENT DE COMMANDES VILLE/SAUMUR AGGLO

Constitution d'un groupement de commandes entre la Ville et la Communauté d'Agglomération, pour mener une consultation relative à l'acquisition des supports de correspondance.

Désignation de la Ville de Saumur, coordonnateur de ce groupement de commandes.

Autorisations données :

- au Maire, ou à son représentant, pour signer la convention constitutive du groupement qui définit les modalités de son fonctionnement.

- au Maire en tant que représentant du Coordonnateur, ou à son représentant, pour signer les marchés conclus par le groupement.

CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR, CAMPING DE SAUMUR, BAR-BRASSERIE ET LEURS ANNEXES TERRAINS DE TENNIS DE L'ILE D'OFFARD - DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT

Désaffectation et déclassement du Centre International de Séjour, du camping de Saumur, du bar-brasserie et leurs annexes, ainsi que des deux terrains de tennis de l'île d'Offard, avec effet à la date du 31 mars 2011.

RIVIERE LE THOUET - TRAVAUX DU PROGRAMME D' ACTIONS 2011-2015 - DEMANDE D'AUTORISATION PREALABLE - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Avis favorable à la demande d'autorisation de travaux du programme d'actions 2011-2015 de la rivière Le Thouet, déposée par la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement, portant sur :

- des plantations : restauration des boisements des rives du Thouet sur la traversée urbaine de Saumur (communes associées de Bagneux et Saint-Hilaire-Saint-Florent) dans un premier temps, puis sur le secteur des Grands Détours à Bagneux
- la mise en place d'un piézomètre au niveau du pont de l'Ecluse à Saint-Hilaire-Saint-Florent dans le but de suivre le niveau de la nappe phréatique
- l'entretien de la végétation du lit mineur et du lit majeur de la rivière du Thouet en vue de restaurer et préserver le milieu.

L'ensemble des travaux réalisés dans le cadre du CTMA 2011-2015 sera financé à hauteur de 80 % par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Conseil Général de Maine-et-Loire. Les 20% restants seront pris en charge par la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement.

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT SAUMUR LOIRE HABITAT - REHABILITATION DE 25 LOGEMENTS BOULEVARD DELESSERT A SAUMUR - CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - GARANTIE D'EMPRUNT

Garantie partielle de la Ville accordée à hauteur de 25 % pour un prêt d'un montant de 322 000 €, contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) afin de compléter le financement de la réhabilitation de 25 logements situés boulevard Delessert à Saumur.

Autorisations données au Maire ou à l'adjoint chargé des finances pour :

- intervenir au nom de la Ville de Saumur au contrat de prêt qui sera passé entre la CDC et l'OPH Saumur Loire Habitat ;
- signer la convention de garantie d'emprunt à intervenir entre la Ville de Saumur et l'OPH Saumur Loire Habitat.

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT SAUMUR LOIRE HABITAT - ACQUISITION - AMELIORATION DE 8 LOGEMENTS 25 RUE DU PORTAIL LOUIS A SAUMUR - COMITE INTERPROFESSIONNEL DU LOGEMENT "MIEUX SE LOGER" - GARANTIE D'EMPRUNT

Garantie partielle de la Ville accordée à hauteur de 25 % pour deux prêts "1 % rénovation urbaine" d'un montant total de 90 000 €, contracté auprès du Comité Interprofessionnel du Logement (CIL) "Mieux se loger" afin de compléter le financement de l'opération d'acquisition-amélioration de 8 logements 25 rue du Portail Louis à Saumur.

Autorisations données au Maire ou à l'adjoint chargé des finances pour :

- intervenir au nom de la Ville de Saumur aux conventions de prêt qui seront passées entre la CIL "Mieux se loger" et l'OPH Saumur Loire Habitat ;

- signer la (ou les) convention(s) de garantie d'emprunt à intervenir entre la Ville de Saumur et l'OPH Saumur Loire Habitat.

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT SAUMUR LOIRE HABITAT – CONSTRUCTION DE 24 LOGEMENTS AUX AUBRIERES A SAUMUR – CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS – GARANTIE D'EMPRUNTS

Garantie partielle de la Ville accordée à hauteur de 25 % pour six prêts d'un montant total de 1 964 102 €, contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) afin de compléter le financement de la construction de 24 logements aux Aubrières à Saumur.

Autorisations données au Maire ou à l'adjoint chargé des finances pour :

- intervenir au nom de la Ville de Saumur au contrat de prêt qui sera passé entre la CDC et l'OPH Saumur Loire Habitat ;

- signer la convention de garantie d'emprunt à intervenir entre la Ville de Saumur et l'OPH Saumur Loire Habitat.

EXERCICE 2011 – BUDGET PRIMITIF

Adoption du Budget Primitif pour l'exercice 2011 et de ses annexes qui s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
<u>BUDGET PRINCIPAL</u>		
FONCTIONNEMENT	34 022 290, 00	34 022 290, 00
INVESTISSEMENT	12 800 030, 00	12 800 030, 00
<u>BUDGET ANNEXE DU PROJET DE RENOVATION URBAINE.</u>		
FONCTIONNEMENT	412 240, 00	412 240, 00
INVESTISSEMENT	1 618 850, 00	1 618 850, 00
<u>BUDGET ANNEXE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA</u>		
FONCTIONNEMENT	303 110, 00	303 110, 00
INVESTISSEMENT	99 500, 00	99 500, 00
<u>BUDGET ANNEXE DU CHAUFFAGE URBAIN DU CHEMIN VERT</u>		
FONCTIONNEMENT	687 500, 00	687 500, 00
INVESTISSEMENT	607 300, 00	607 300, 00
<u>BUDGET ANNEXE DES CAMPINGS ET CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR</u>		
FONCTIONNEMENT	154 300, 00	154 300, 00
INVESTISSEMENT	119 300, 00	119 300, 00
<u>BUDGET ANNEXE DES LOTISSEMENTS</u>		
FONCTIONNEMENT	160 000, 00	160 000, 00
INVESTISSEMENT	166 000, 00	166 000, 00

FISCALITE DIRECTE LOCALE – ANNEE 2011 – FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION

Fixation des taux des taxes directes locales pour 2011, comme suit :

Désignation des taxes	Taux 2010	Taux 2011	Evolution des taux 2010/2011
Taxe d'habitation	17,72 %	17,72 %	0 %
Taxe foncière sur propriétés bâties	25,89 %	25,89 %	0 %
Taxe foncière sur propriétés non bâties	49,43 %	49,43 %	0 %

COMPTE RENDU DES DECISIONS

Lecture du compte rendu des décisions prises par le Maire du 22 décembre 2010 au 23 décembre 2010 sous les numéros 2010/125 à 2010/130 et du 10 janvier 2011 au 10 février 2011 sous les numéros 2011/01 à 2011/16 en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été donnée par délibération n° 2009/46 du Conseil Municipal du 27 mars 2009.

Affiché à la porte de la Mairie
du 15 février au 15 mars 2011

Saumur, le mardi 15 février 2011
Le Maire de la Ville de Saumur,

Signé

Michel APCHIN